Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212201974-20261119-20261181-DE

# CONSEIL MUNICIPAL de PLEUDIHEN SUR-RANCE

***Extrait du registre des délibérations***

***2026–11-81***

**L'an deux mille vingt-six,** le dix-neuf NOVEMBRE, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la Salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. David BOIXIERE, Maire.

**Date de convocation :** 13 novembre 2026

**Étaient présents :** Mme MEHEUST Véronique, M. OGER Bernard, Mme VAN DIEN Françoise, M. JUIN Didier, Mme LEROUX Marie-Pierre, MM. VANNOOTE Dominique, MARIE Jean-Claude, Mmes LEMARCHAND Christelle, PRIE Nathalie, M. GUINARD Jérôme, Mmes BLIN Christelle, FURET Aurélie, AUBRY Solène, M. PALAHNIUK Don-Dee, Mme VAUDELET Azéline, M. PERCHE Julien, Mme BARDIN Chloé, M. GUICHARD Vivien, Mme ROQUES Bénédicte, M. GOUBLY Nicolas.

**Étaient absents** : M. Jean-François HULAUD (pouvoir à M. Bernard OGER), M. Laurent DURNERIN.

**Secrétaire de séance** : M. Vivien GUICHARD

## FINANCES

## RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur Bernard OGER, Adjoint au Maire délégué aux Finances et Affaires générales, rappelle aux membres qu'une ligne de trésorerie est ouverte auprès du Crédit Agricole depuis octobre 2005, pour un montant de 200.000 €, qui doit être renouvelée chaque année par le Conseil municipal.

M. OGER propose de renouveler cette ligne de trésorerie pour la même somme et sur la même durée aux conditions présentées par le Crédit Agricole dans leur courrier du 4 novembre 2026 soit :

- Montant : 200.000 €
- Durée : 1 an
- Taux : EURIBOR 3 mois journalier non flooré à zéro + marge de 1,00 %
- Frais de dossier : 0,25% du montant de la ligne (pas de commission de non-utilisation) soit 500€

➢ *Index EURIBOR 3 mois journalier au 01/10/2026 = + 2,636 %, soit un taux de 3,636%*

***Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,***
***Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,***

**AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à solliciter le renouvellement de la ligne de trésorerie, d'un montant de 200.000 euros, ouverte auprès du Crédit Agricole, aux conditions présentées le 04/11/2026,

**AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Le Secrétaire de séance*

*Délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme et certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture.*

Le Maire,
David BOIXIERE

MAIRIE DE PLEUDIHEN SUR RANCE
22690